

que sociale et concernant les droits de l'homme, les affaires humanitaires et la condition de la femme.

Le *Bureau des Affaires publiques* a été créé dans le but de coordonner l'activité des services et des directions du Ministère qui sont principalement chargés des relations avec le public, ou certaines parties du public, au Canada et à l'étranger. Le regroupement vise à assurer la liaison entre les divers services qui composent le Bureau, soit le Service des relations avec les universités, la Direction des affaires culturelles, la Direction de l'information, le Programme des expositions universelles et la Direction historique.

Le *Service des relations avec les universités* est chargé de coordonner et de promouvoir la coopération entre le Ministère, les universités et les groupes para-universitaires oeuvrant dans des domaines reliés aux études et à la recherche en matière de relations internationales. La Direction encourage également les professeurs et professionnels qui s'intéressent aux relations internationales à participer à l'étude ainsi qu'à la formulation à long terme de la politique étrangère canadienne. A ces fins, le Service élabore et exécute des programmes pour l'établissement et le développement de contacts avec des particuliers et des organismes intéressés, comme des consultations, des discussions, des conférences et des échanges de toutes sortes.

En collaboration avec les autres directions, le Service des relations avec les universités invite aussi des universitaires et des organisations à entreprendre des recherches, sous contrat, sur des questions de relations internationales et de politique étrangère. Dans le cadre du Programme de visiteurs du service extérieur, il prend des dispositions pour détacher auprès des universités des cadres supérieurs du Ministère qui, durant l'année scolaire, enseignent, participent à des discussions ou se livrent à des recherches ou à d'autres activités universitaires se rattachant aux affaires internationales. Dans le cadre du programme d'orateurs, la Direction dresse chaque année la liste des fonctionnaires prêts à participer à des séminaires dans les universités ou à s'adresser aux groupes intéressés.

D'une manière générale, le Service cherche à maintenir un dialogue permanent et une critique constructive entre les hauts fonctionnaires chargés de mettre en oeuvre la politique étrangère et les universitaires qui se livrent à la recherche et à la réflexion dans le domaine des affaires internationales.

La *Direction des affaires culturelles* se charge d'entretenir des relations culturelles entre le Canada et d'autres pays dans la me-